

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction des transports ferroviaires, fluviaux et des ports

Arrêté du 20 septembre 2022

**modifiant l'arrêté du 4 décembre 2008 relatif à la nomination des membres du jury de
l'examen d'attestation de capacité permettant l'exercice de la profession de transporteur
public de marchandises par bateau de navigation intérieure**

NOR : TRET2225719A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports du 20 septembre 2022, M. Quentin HOCQUET est nommé membre suppléant du président, représentant du ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, du jury de l'examen d'attestation de capacité permettant l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure, en remplacement de M. Thomas ROYAL.